

## ISÈRE

# La biodiversité décroche un beau contrat en Belledonne

Emmanuelle DUFFÉAL



*Mercredi matin, l'Espace Belledonne, présidé par Bernard Michon, a lancé avec ses partenaires le Contrat vert et bleu pour le massif. Un programme d'action territorial planifié sur cinq ans. Photo Le DL /E.D.*

**Concilier enjeux environnementaux et activité humaine, c'est le combat que mène depuis 2011 l'Espace Belledonne pour préserver la biodiversité. Cette ambition, elle a désormais un nom : le Contrat vert et bleu et un horizon, cinq ans pour entrer dans l'action.**

### • La biodiversité et Belledonne tout naturellement

« La chaîne de Belledonne est un important réservoir de biodiversité », a insisté Bernard Michon, le président de l'Espace Belledonne, lors du lancement officiel du Contrat vert et bleu, mercredi à la Pléiade d'Allevard. Dans ce massif exceptionnel par sa diversité naturelle, la biodiversité y est sans doute plus riche qu'ailleurs. Ici, les espèces arrivent encore à effectuer leur cycle de vie et donc à participer à la préservation de cette biodiversité via les corridors écologiques qu'elles ont tracé. Mais ces voies de déplacement restent fragiles.

### • Pourquoi un Contrat vert et bleu ?

La communauté scientifique a établi que la fragmentation des habitats est la première cause d'érosion de la biodiversité. Pour y remédier, l'Espace Belledonne s'engage pour les cinq

ans à venir à restaurer et préserver des corridors biologiques. Il s'appuie bien sûr sur les lois Grenelle. Enrayer le déclin des trames vertes (terrestres) et bleues (aquatiques), Belledonne s'y emploie déjà. Le contrat (qui a un périmètre de 1 011 km<sup>2</sup>) ne va que renforcer son action. Depuis 2011, date à laquelle la richesse du patrimoine naturel du massif a été reconnue d'intérêt national, l'Espace Belledonne agit en s'appuyant sur l'expertise de la Réserve de Belledonne, gérée par l'Office français de la biodiversité. Mais jamais le vivant n'a été aussi menacé qu'en ce moment. Raison pour laquelle Belledonne s'est fixé ce cap, 2026.

## • **Sept enjeux majeurs**

L'Espace Belledonne avait dans l'idée de réaliser un atlas recensant tous les milieux vulnérables (zones humides, tourbières, pelouses, coteaux secs, versants rupestres d'altitude) fragilisés par le changement climatique et l'urbanisation croissante afin de développer son approche, une gestion partagée des ressources naturelles. La Région lui a soufflé d'aller vers un Contrat vert et bleu. L'étude diagnostic (lancée en 2019) est désormais achevée. Elle a pointé des milieux naturels menacés par l'abandon des terres agricoles, par le morcellement de milieux secs, par la gestion forestière intensive.

D'où ce programme d'actions. Il entre dans sa phase opérationnelle. Co-construit avec l'ensemble des acteurs de ce territoire (on compte vingt maîtres d'ouvrage publics et privés), ce Contrat vert et bleu s'articule autour de sept enjeux : préserver et restaurer les milieux naturels, les habitats d'intérêt et la trame noire (pollution lumineuse) ; concilier les usages ; connecter les massifs ; améliorer la connaissance ; sensibiliser et éduquer les publics. Mais qui dit enjeux, dit objectifs. 18 en tout, répertoriés au fil de 28 fiches actions. Un sacré réservoir de stratégies « qui oblige », a lâché le conseiller régional Henri Baile.

## • **Des moyens à la hauteur des ambitions**

La Région (premier financeur de ce programme avec 1,5 M€), l'Isère (443 000 €) et la Savoie (120 000 €), les six intercommunalités du massif (soit 79 communes) ont sorti le chéquier. Pour un budget de plus de 4,5 M€.

## • **Vers quelque chose de plus grand...**

Ce Contrat vert et bleu est-il ce point d'étape tant attendu (depuis 2011) vers la préfiguration d'un parc naturel régional en Belledonne ? Disons qu'il prouve « que la Région considère que ce massif a de l'importance » et que son avenir « s'inscrit dans une réflexion collégiale vers des étapes supplémentaires », a sous-entendu le conseiller régional et président du Grésivaudan Henri Baile. En résumé, le débat politique reste ouvert...

## ► « Dépasser le documentaire pour mener des actions de terrain »

Mercredi matin, tous les partenaires qui ont co-écrit ce Contrat vert et bleu partageaient l'avis du vice-président en charge de l'environnement sur le territoire du Grésivaudan, Philippe Lorimier. « L'objectif aujourd'hui est bien de dépasser le documentaire pour être en capacité d'arriver sur des actions de terrain ». Or le Grésivaudan est « l'illustration de cette mise en synergie des partenariats ». Tout est tracé, il aura fallu deux ans et demi. Aux acteurs maintenant de cet espace, de se mobiliser pour « s'emparer de cet outil et développer cette stratégie de sauvegarde de la biodiversité », a insisté le président de l'Espace Belledonne, Bernard Michon. Car ce Contrat n'est pas qu'une feuille de route, une de plus, qui vise à enrayer la disparition des espèces et la dégradation des écosystèmes en rétablissant des corridors. C'est une opportunité unique pour les 79 communes et ses acteurs, de répondre tous les ans à des appels à projets financés jusqu'à 80 % par la Région et les départements. Et cette nécessité d'intensifier les efforts de restauration et de préservation des trames bleues et vertes en Belledonne a d'autant plus de chance de réussir que « la prise en compte de la biodiversité se fait à présent en amont des projets », a conclu Arnaud Callec, vice-président "transition écologique" à l'Espace Belledonne.